

ZONE D'ACTIVITÉS INDUSTRIELLE,
ARTISANALE ET TERTIAIRE

ZAC DU MOULIN BULGNÉVILLE



CHOISIR BULGNÉVILLE,
c'est bénéficier de :

- > Zone de chalandise et bassin de consommation parmi les plus importants du Grand Est
- > Situation privilégiée pour des échanges avec les départements de Meurthe-et-Moselle et de Meuse et avec la région Bourgogne-Franche Comté
- > Accès direct à l'A31 (Luxembourg-Dijon)

CHIFFRES-CLÉS

18ha

Surface totale

4ha

Surface disponible

5,50€

Prix de vente indicatif (HT/m²)

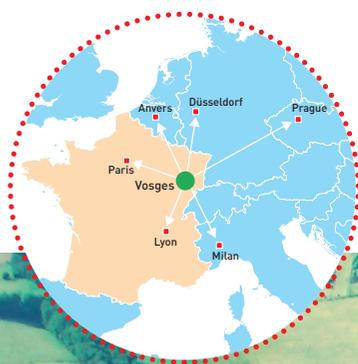
SITUATION ET ACCÈS

 Vosges de l'Ouest, sur l'axe Luxembourg-Lyon

 Accès direct à l'A31 (axe Luxembourg-Dijon)

 À 45 min des gares TGV d'Epinal (à 2h20 de Paris) et de Nancy (à 1h30 de Paris)

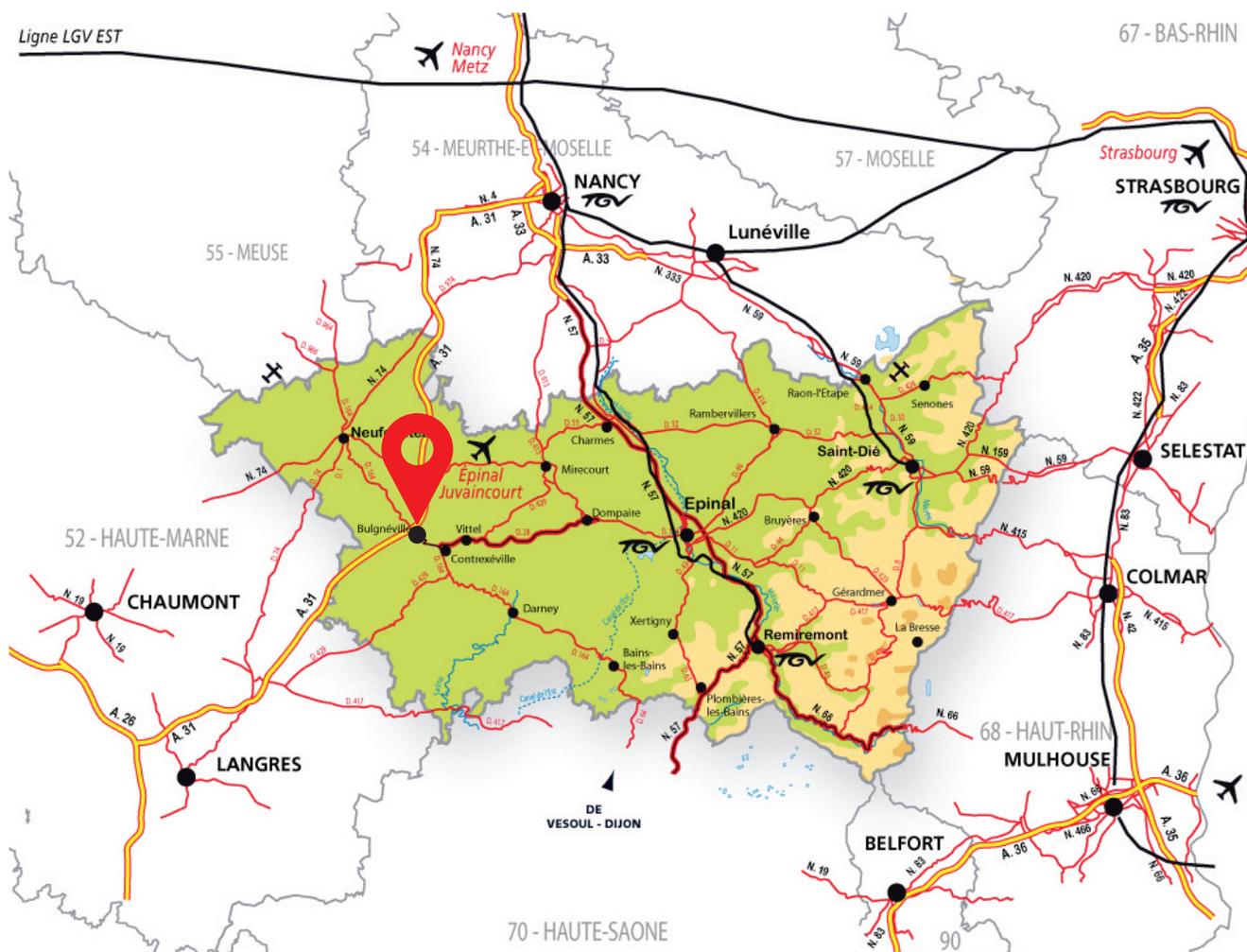
 À 1h de l'aéroport régional Metz-Nancy, à 1h45 de l'aéroport international Luxembourg-Findel et à 2h15 de l'aéroport international de Strasbourg





ZONE D'ACTIVITÉS INDUSTRIELLE, ARTISANALE ET TERTIAIRE

ZAC DU MOULIN BULGNÉVILLE



REJOIGNEZ LES ENTREPRISES DÉJÀ PRÉSENTES SUR LE PARC

Le Colibri - Hôtel-Restaurant

Ebène - Fabrication de meubles

Entech - Distributeur matériels espaces verts

Menuiserie Maire - Menuiserie

Tranzak Auto Est - Négoce automobile

CONTACTEZ-NOUS

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES VOSGES
Direction de l'Attractivité des Territoires

8 rue de la Préfecture
F-88088 Epinal Cedex 09
Tél. : +33 (0)3 29 29 88 88
www.economie.vosges.fr

Responsable cellule économie

Lydie Durand
ldurand@vosges.fr



LA VIE EN
VOSGES
le Département

